

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BONNEUIL LES EAUX

Séance du 03/09/2024

Présents : **Hervé BOEYAERT, Sébastien CORDELLE, Nicole CORDIER, Yves GRIOCHE, Janique HEDE, Christian ROUSSELIN, Pauline SINNEMA, Odile DONNEFOY, Jean-Baptiste DOUCHET**

Absents : **Julien COMMELIN, Kévin DENYS, Elie LINSTRUISEUR, Rovi FIGUEIREDO,**

**Secrétaire de séance : Pauline SINNEMA**

La commune a sollicité deux demandes d'emprunt auprès de 2 établissements bancaire

- Emprunt travaux RD 1001 : 300 000€

- Emprunt FCTVA travaux RD 1001 : 167 000€

**PRÊT 300 000€**

	taux	fixe/variable	ans	annuité	frais dossier	coût total
<b>Crédit Agricole</b>	3.46%	FIXE	15	25 973 €	600 €	<b>90 202 €</b>
<b>Crédit Agricole</b>	3.52%	FIXE	20	21 147 €	600 €	<b>123 531 €</b>
<b>Caisse d'Epargne</b>	3.75%	FIXE	16	25 019 €	600 €	<b>100 909 €</b>
<b>Caisse d'Epargne</b>	3.80%	FIXE	20	21 480 €	600 €	<b>130 259 €</b>

**FCTVA 167000€**

	taux	fixe/variable	ans	annuité	frais dossier	coût total
<b>Crédit Agricole</b>	4.469%	(valeur de l'index + marge 0.90%)	2	fonction de l'index	334 €	fonction de l'index
<b>Caisse d'Epargne</b>	3.60%	FIXE	2	6 012 €	334 €	<b>12 358 €</b>

Après analyses et discussions les offres du crédit agricole sont retenues :

300 000€ - taux 3.46% sur 15 ans

167 000€ - taux variable 4.469% sur 2 ans

Après avoir entendu la lecture du rapport annuel 2023 de l'ADTO SAO, les membres du conseil adoptent le rapport à l'unanimité.

- Bulletin d'informations septembre 2024

Le bulletin est en cours de rédaction, une date d'inauguration des stèles reste à valider

Ajouter une note sur les nuisances sonores liées aux aboiements des chiens

- Questions diverses

Présentation d'une étude pour l'implantation sur le territoire d'un poste source d'électricité par RTE, l'étude doit être validée par la préfecture le 04 septembre 2024

Si le projet devait être réalisé il conviendrait de demander un emplacement en profondeur afin de réduire l'effet visuel lointain, de valider avec la CCOP un partage financier de l'IFER

Fêtes :

- Repas des aînés le 23 novembre,

- Noël communal le 20 décembre 2024 sur le même mode qu'en 2023 pour les cadeaux aux enfants de 2 à 11 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans.

- Téléthon le vendredi 6 décembre : planche apéro et concert à définir.

Faire un courrier à l'entreprise SIREGE afin de couper les arbres dépassant et gênant sur le chemin de Breteuil